

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA LOIRE

Réception par le préfet : 23/06/2016

Publication : 27/06/2016

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNION DU 9 JUIN 2016

DECISION

Numéro 16 - 05 - 045

Décision 5 : L'avenant au marché d'extension et de restructuration du CIS de Saint-Etienne La Métare.

Le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 11 mai 2016 s'est réuni le 9 juin 2016 à partir de 16 heures au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint (5 membres présents sur un total de 5 administrateurs).

Étaient présents : Marianne Darfeuille (Vice-présidente) ; Georges Dru (Vice-président) ; Claude Giraud (Vice-président) ; Claude Liogier (membre du bureau) ; Bernard Philibert (Président).

Exposé du rapport effectué par le Président :

Ce projet d'avenant a pour objet de prendre en compte des travaux initialement prévus au marché d'extension et de restructuration du CIS de Saint-Etienne La Métare mais non réalisés. Il s'agit d'un avenant se traduisant par une moins-value de - 398, 95 € HT.

- Lot n°9 – « Serrurerie » - Avenant n°2 :

Les travaux non réalisés sont les suivants : l'installation d'une barre en acier et d'une grille de ventilation.

Le montant de cette moins-value s'élève à 398, 95 € HT. Le montant initial du marché (soit 44 000 € HT) est ainsi augmenté de 2, 20 % (l'avenant n°1 ayant eu pour effet d'augmenter la masse initiale des travaux de 3, 11 % de ce montant initial).

Le nouveau montant du marché s'élève donc à 44 968, 40 € HT (soit 53 962, 08 € TTC).

**Vu le rapport présenté par le Président,
le Bureau prend la décision suivante :**

Article 1 :

Le Bureau du Conseil d'administration approuve l'avenant au lot n° 9 « serrurerie » relatif au marché d'extension et de restructuration du CIS de Saint-Etienne La Métare et autorise le Président à signer les documents joints en annexe.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du Conseil d'administration
du Service départemental d'incendie
et de secours de la Loire



Bernard PHILIBERT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20160609-16-05-045-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/06/2016

Publication : 27/06/2016